



Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/01/2023

Dossier complet le :

19/01/2023

N° d'enregistrement :

F09323P0026

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un ensemble immobilier comprenant un mur d'escalade à Isola 2000 (06420)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV AMO-ISOLA 2000

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Philippe Bega

RCS / SIRET

91183209500010

Forme juridique

SCCV

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	Réalisation d'une salle d'escalade non aménagée de 100 m2 adossée à une salle polyvalente non aménagée.
41. Aires de stationnements ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Création de stationnements (76 places VL) réservées aux clients de l'hôtel y séjournant (sur réservation) et au personnel.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la construction d'un ensemble immobilier hôtelier comprenant :

- 188 unités d'hébergements,
- 76 places de stationnement,
- Une salle polyvalente avec salle d'escalade.

La salle d'escalade et la salle polyvalente constituent un seul et même volume indépendant au sein de l'ensemble immobilier global. Ce volume sera livré brut, sans aménagement, au stade du projet et bénéficie d'un accès autonome sur le front de neige. L'aménagement interne de ce volume se fera ultérieurement par la commune, avec une autorisation de travaux complémentaire. Ce volume ne bénéficiera d'aucun stationnement, conformément au PLU.

L'accès aux 76 places de stationnement sera privative, dédié aux clients de l'hôtel y séjournant (sur réservation) et au personnel, et nécessitera un badge ou un code d'accès.

Nous considérons ici que le stationnement n'étant pas ouvert au public, le projet n'est pas concerné par cette rubrique.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet de salle polyvalente et salle d'escalade qui sera réalisé au sein d'un ensemble hôtelier a pour vocation de redynamiser la station d'Isola 2000 (volonté de la ville à travers d'un concours).

Ce projet s'est alors construit autour des objectifs suivants :

- Créer de la valeur, à travers un projet permettant la montée en gamme et la désaisonnalisation sur un site premium et central,
- Développer le tourisme, à travers un projet novateur pérenne et adapté aux nouveaux usages touristiques et tendances à long terme des enjeux environnementaux,
- Enrayer les lits froids, à travers un projet hôtelier hybride s'adressant à des clientèles complémentaires et à un cahier des charges strict pour les investisseurs/opérateurs,
- Pérenniser les emplois, à travers une politique d'emploi et d'ancrage local forte, destinée à créer des emplois pérennes et non délocalisables.

En outre, le projet est conçu de manière à répondre aux exigences de la certification BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), prenant en compte l'aspect technique, environnemental et humain du bâtiment dans lequel se situe le volume objet des présentes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier se déroulera en 2 tranches :

- Démarrage des travaux : avril 2023,
- Gros-oeuvre : 2023/2024,
- Clos couvert : été 2024,
- Livraison : hiver 2025.

La phase travaux comprendra :

- Des terrassements et soutènements,
- La réalisation des bâtiments,
- La réalisation des réseaux primaires desservant chaque bâtiment,
- La réalisation du parc de stationnement et des différents accès,
- La réalisation des aménagements extérieurs,
- La réalisation des aménagements mobiliers.

La phase chantier fera l'objet d'un suivi écologique et du respect d'une charte "chantier à faibles nuisances" et du référentiel BREEAM.

Il est rappelé que le volume de la salle d'escalade et de la salle polyvalente, objet de la présente demande, sera livré brut et sera aménagé ultérieurement par la commune.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet permettra d'accueillir un public élargi, composé de familles, de sportifs, de touristes, de jeunes, de résidents et d'acteurs de la station, en plusieurs lieux :

- Hôtel,
- Salle de spectacle et mur d'escalade.

Toujours dans l'optique d'une certification BREEAM, le projet permettra de développer le tourisme en tenant compte des enjeux environnementaux (bioclimatisme du bâti, sobriété énergétique avec le développement des énergies renouvelables notamment) et sociaux (création d'emplois pérennes, confort hygrothermique, visuel et acoustique pour les usagers...).

Plus globalement, il répondra aux enjeux du plan "Avenir Montagnes" pour favoriser la diversification de l'offre touristique des stations et la conquête de nouvelles clientèles sur quatre saisons, accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne, et dynamiser l'immobilier de loisir.

Afin de favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture, des stationnements vélos sont intégrés au projet.

Les stationnements VL ne sont pas ouverts au public mais réservés aux clients de l'hôtel (sur réservation et avec un accès par badge) et au personnel.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement,  
Permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface totale du terrain - Surface de plancher de l'activité hôtelière, - Surface de plancher dédié à la salle polyvalente et au mur d'escalade / dont mur d'escalade, - Nombre de places de stationnement VL (privatif), - Nombre de lits chauds créés.	- 4 232 m2, - environ 7 800 m2, - environ 1 000 m2 / 100 m2,  - 76, - environ 600.

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

261- 22 Route des Fronts de neige,  
06420 Isola 2000,

Parcelle : section AD, 4b,

Département des Alpes-Maritimes  
(06),  
FRANCE.

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 07 ° 15 ' 98 " 07 Lat. 44 ° 18 ' 62 " 02

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Isola - station de ski d'Isola 2000

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucune ZNIEFF. La plus proche correspond à la ZNIEFF de type II 930012659 Bassin de la Haute-Tinée. Elle se trouve à environ 335 m au Nord de la zone.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Isola, ainsi que la station d'Isola 2000, se trouvent en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc national le plus proche se trouve à environ 1,3 km au Sud-Est de la zone de projet. Il s'agit du Parc National du Mercantour.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Isola est concernée par le 3e Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la Métropole Nice Côte d'Azur, approuvé en juillet 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Isola est concernée par : - Un PPR phénomène avalancheux, approuvé le 12/01/2006 : le projet se situe en zone jaune B d'aléa maximal vraisemblable et en marge de la zone bleue A d'aléa phénomènes avalancheux écoulement dense et/ou aérosol, - Un PPR mouvement de terrain, approuvé le 12/01/2006 : le projet se situe en zones bleues G, GR, EbG et EbGR, - PPR phénomènes torrentiels, approuvé le 12 janvier 2006 : le projet se situe en zone bleue T. Le projet est conforme avec les différents PPR. Les rencontres avec la DDTM ont permis de valider ce point.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun secteur d'information sur les sols (SIS), site pollué ou potentiellement pollué (BASOL), anciens sites industriels et activité de service (BASIAS) ne se trouve sur la zone de projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont : - La ZPS FR9310035, Le Mercantour, à 1,4 km à l'Est de la zone de projet, - La ZSC FR9301559, Le Mercantour, à 1,4 km à l'Est de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau dans les eaux superficielles ou souterraines n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage/modification des masses d'eau souterraines n'est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie des terres excavées sera réemployée pour le nivelage des pistes de ski à proximité, minimisant ainsi l'évacuation des matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls matériaux d'apport sont ceux liés à la construction en tant que telle. Aucun remblai d'apport n'est nécessaire.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est située en zone urbaine de la station d'Isola 2000. Néanmoins, la localisation du projet se fait sur des parcelles constituées de milieux semi-naturel et naturel, abritant une biodiversité acclimatée au contexte local. Une expertise de terrain a été conduite pour déterminer l'orchidée présente sur le site : elle a mis en évidence une espèce non protégée, <i>Dactylorhiza majalis</i> ssp <i>alpestris</i> . Des impacts sont donc à prévoir, mais ils sont minimisés et rendus négligeables par la mise en place de mesures d'évitement et de réduction (développées en annexe VI). Aucune rupture des continuités écologiques n'est à prévoir, et les mesures de réduction permettent de maintenir la continuité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne présente aucune continuité ni communauté d'habitats en lien avec les sites Natura 2000 les plus proches.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble immobilier engendrera la consommation d'un espace en friche. Toutefois, celui-ci s'inscrit dans la continuité d'un contexte urbain et est classé en zone urbaine au PLUm.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque technologique n'est identifié dans la zone de projet et à ses abords.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se trouve en zone jaune B d'aléa maximal vraisemblable du PPR phénomène avalancheux, en zones bleues G, GR, EbG et EbGR du PPR mouvement de terrain, et en zone bleue T du PPR phénomènes torrentiels.  Le projet est compatible avec l'ensemble de ces PPR et plusieurs rencontres ont eu lieu avec la DDTM pour valider ce point.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux engendreront des déplacements dûs à la circulation des camions et engins de chantier.  Le projet entraînera localement une augmentation du flux de voitures, avec l'arrivée des usagers au sein de l'ensemble hôtelier. Toutefois, les stationnements prévus se limitant à la clientèle, les trafics générés seront non significatifs par rapport au trafic actuel lié à la station de ski. La salle d'escalade à elle seule n'engendrera aucun trafic spécifique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux sont susceptibles d'augmenter le niveau de bruit actuel sur la zone, dû aux engins de chantier et à leur déplacement.  En phase exploitation, l'ambiance sonore ne sera pas significativement modifiée. Seules les voitures se rendant sur les places de stationnement sont susceptibles d'augmenter le niveau de bruit de la zone de projet. Toutefois, ces nuisances seront négligeables et de courte durée. La salle d'escalade est dans des locaux insonorisés et n'impliquera pas de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les travaux seront susceptibles de dégager des odeurs. Ces émissions seront négligeables.</p> <p>En phase exploitation, aucune nuisance olfactive supplémentaire ne sera occasionnée.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les travaux peuvent être source de vibrations. Néanmoins, elles seront temporaires et limitées à la période de travaux.</p> <p>En phase exploitation, le projet ne créera pas de vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<p>La zone est concernée par des émissions lumineuses liées à la présence d'éclairages le long de la voie du front de neige et des voitures y circulant.</p> <p>Les émissions lumineuses engendrées par le projet concernent l'éclairage lié aux nouveaux bâtiments.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, la circulation des camions et engins engendrera des rejets supplémentaires dans l'air. Des mesures de réduction adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p> <p>En phase exploitation, le projet n'est pas de nature à avoir un impact sur la qualité de l'air. Le projet a été conçu de manière à mettre en œuvre une sobriété énergétique (confort hygrothermique, implantation bioclimatique du bâti...). Seuls les véhicules peuvent induire de la pollution, mais le trafic induit est non significatif comparé au trafic actuel vers la station.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le projet n'entraînera aucun rejet liquide.</p> <p>Une étude hydraulique a été menée par le bureau Eau &amp; Perspectives afin de définir la gestion des eaux pluviales. Elle précise qu'un réseau de collecte des eaux pluviales sera réalisé pour que les ruissellements issus du bassin versant projet soient dirigés vers le bassin écrêteur à créer. Ce réseau de collecte interne au projet collectera toutes les toitures des bâtiments, les terrasses, les dalles plantées au travers d'un dispositif de drainage et les cheminements piétons.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet immobilier sera raccordé au réseau eaux usées communal, qui est suffisamment dimensionné.</p> <p>La station d'épuration d'Isola est également suffisamment dimensionnée : sa capacité nominale est de 9 750 EH et 1 somme des charges entrantes de 2 467 EH.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les déchets seront triés. Par la suite, ils seront soit valorisés sur site, soit collectés par une filière adéquate de valorisation, ou encore, évacués vers une installation de stockage adaptée. Une zone pour déchets dangereux sera également aménagée si nécessaire.</p> <p>En phase exploitation, l'ensemble immobilier engendrera des déchets ménagers et assimilés. Le système de collecte des déchets sur la commune d'Isola est bien organisé. Il permet de gérer ces déchets supplémentaires.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'insertion paysagère et architecturale a été conçue de sorte à correspondre à l'environnement de la zone de projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant le chantier, la circulation et les accès aux abords de la zone sont organisés pour ne pas gêner.  En phase exploitation, le projet n'est pas susceptible de modifier les activités humaines ou l'usage des sols.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Voir annexe VI.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présente un impact positif fort pour la population et les activités économiques de la commune d'Isola, en permettant de dynamiser la fréquentation touristique en augmentant le nombre de lits marchands et en accueillant une mixité de population (jeunes, familles, ...) en toute saison.

Dans le cadre du projet, les enjeux écologiques, paysagers et hydrauliques ont été anticipés, avec la réalisation d'études dédiées et la définition de mesures d'évitement et de réduction adaptées, en phase chantier comme en phase exploitation.

Le projet a été présenté à la DDTM en amont, afin d'assurer une conception compatible avec les PPR.

Les constructions respecteront un label BREEAM « good » a minima, afin de réaliser un bâtiment exemplaire, et le chantier sera conduit selon une charte « chantier à faibles nuisances ».

Ainsi, il nous semble que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe VI - Mesures ERC

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Marseille

le,

18/01/2023

Signature

DocuSigned by:  
*Philippe BEGL*  
3999B4FDA75D4C2...